RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Commandant / Commandante d'unité de sécurité routière

Le commandant ou la commandante d'unité de sécurité routière dirige des pelotons motorisés dont il analyse, oriente et contrôle les actions. L'objectif ? Assurer la sécurité des individus et des biens sur les axes de circulation.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Statut : **Militaire**

Secteur professionnel : Défense

Centres d'intérêt : J'aime diriger, J'ai le sens du service public, J'aime organiser, planifier, J'ai envie de piloter, conduire, Je souhaite protéger et secourir



© SIRPA-Gendarmerie/C. Hautier

Le métier

Garantir la sécurité des personnes et des biens sur les axes de circulation est la mission du commandant ou de la commandante d'unité de sécurité routière. Il ou elle débute sa journée de travail en analysant les faits marquants et les interventions de la nuit qui a précédé, chaque événement devant recevoir un traitement judiciaire ou administratif adapté. Après échange avec les personnels, il faut définir les actions du jour et celles du lendemain, en veillant à la préparation des motos et du matériel. Les patrouilles peuvent alors être lancées. En lien avec le centre d'opérations et de renseignement, le commandant ou la commandante d'unité de sécurité routière répartit, selon les compétences de chacun et de chacune, des missions très spécifiques : contrôles routiers, escortes, interventions, appuis techniques. En se coordonnant avec les unités voisines, il ou elle participe à la manœuvre départementale de contrôle des flux. Souvent en selle aux côtés de son peloton pour superviser des missions de sécurité des mobilités sur le terrain, il lui faut veiller à la fois à l'efficacité des opérations et à la sécurité de ses équipes. Stratégie, goût pour l'action et haute technicité sont essentiels à ce métier qui, nécessitant de savoir organiser et transmettre, s'exerce soit dans un bureau, soit sur le terrain.

Les études

Après le bac

Concours de sous-officier pour intégrer une école de gendarmerie (formation de 7 à 9 mois). Puis après avoir exercé en tant que sous-officier, passer le concours de l'Académie militaire de la gendarmerie nationale pour accéder à une formation d'officier en 2 ans. L'accès au métier est également possible après un bac + 5 et la réussite du concours d'officier.

Emploi et secteur

Secteur

Défense

Pour aller plus loin

Sur le web

Centres d'intérêt

J'aime diriger →

J'ai le sens du service public →

J'aime organiser, planifier →

J'ai envie de piloter, conduire →

Je souhaite protéger et secourir →

Autres métiers à découvrir

Gendarme technologies numériques

Gendarme du gign

Garde à la garde républicaine

Commandant d'une brigade de recherches

Chef d'équipe des risques nrbc (nucléaires, biologiques ou chimiques)